

-Neiges. C'est
 xix, c'est une
 gé du pays.
 e le proclame,
 Christ, un reli-
 ntre peu. Tou-
 prudent et ré-
 oubli total de
 nent auprès de
 lui venaient en
 s oserons même
 x qui n'appro-
 t il faisait con-
 on, avec la sim-
 façons d'agir.
 i le voyait bien
 ix, qu'on aurait
 Et c'était tout
 le ceux qu'on ne
 n leur obéissant
 le rendre l'obéis-
 l'âme dans leur
 i abord pourtant
 it, on le sentait,
 surtout les âmes.
 Croix, il a donné
 uté et à l'Eglise
 nais repris, sa vie
 conteste. Homme
 lui avant de l'être
 aux exercices con-
 ligeât à faire un

exception, il donnait en tout l'exemple. Si l'on nous permet-
 tait de citer un mot, qui fut dit à Monseigneur le jour même
 des funérailles, nous nous en servirions pour peindre d'un trait
 le Père Dion : " Je crois bien, affirmait l'un de ses confrères,
 que notre regretté provincial n'a jamais de toute sa vie, sans
 une nécessité vraie, manqué au grand silence. " Voilà peut-
 être ce qui ne saurait s'affirmer de beaucoup de religieux, ni
 non plus de beaucoup de religieuses, puisque, même sous le froc
 ou sous la bure, d'ordinaire, on reste homme ou on reste femme.

Ainsi austère à lui-même et homme d'abnégation, le Père
 Dion fut prêt de bonne heure à porter la croix du supérieurat.
 Dès son ordination, en 1876, il était nommé professeur de phi-
 losophie à Saint-Laurent, puis bientôt supérieur du collège de
 Farnham, et, successivement, maître des novices à Côte-des-
 Neiges et professeur de rhétorique, à Saint-Laurent. De 1888 à
 1892, il fut supérieur de l'important collège classique de Saint-
 Laurent. En 1892, il était délégué au chapitre général de sa
 congrégation, qui se tint, cette année-là, dans l'Indiana, à la
 maison Notre-Dame. Ce chapitre même le chargea de repré-
 senter sa communauté à Rome en qualité de procureur général.
 Il passa quatre ans, occupant cette haute situation, dans cette
 ville des papes qui est si riche de souvenirs chrétiens et si avan-
 tageuse pour les études de toutes sortes. Il en profita large-
 ment. Tout en remplissant ses fonctions de procureur général,
 il ne négligeait aucune occasion d'augmenter son savoir et ses
 connaissances. Nous le voyions parfois au Collège Canadien,
 où il avait des amis de Saint-Laurent. Nous pouvons affirmer
 que son commerce était, dès lors, aussi édifiant qu'agréable à
 nous.

En 1896, à la mort de l'ancien Père Beaudet, qui a laissé un
 grand souvenir à Saint-Laurent, le Père Dion, rappelé au
 Canada, lui succédait comme provincial de sa communauté et
 comme curé de Saint-Laurent. Il s'acquitta de cette double